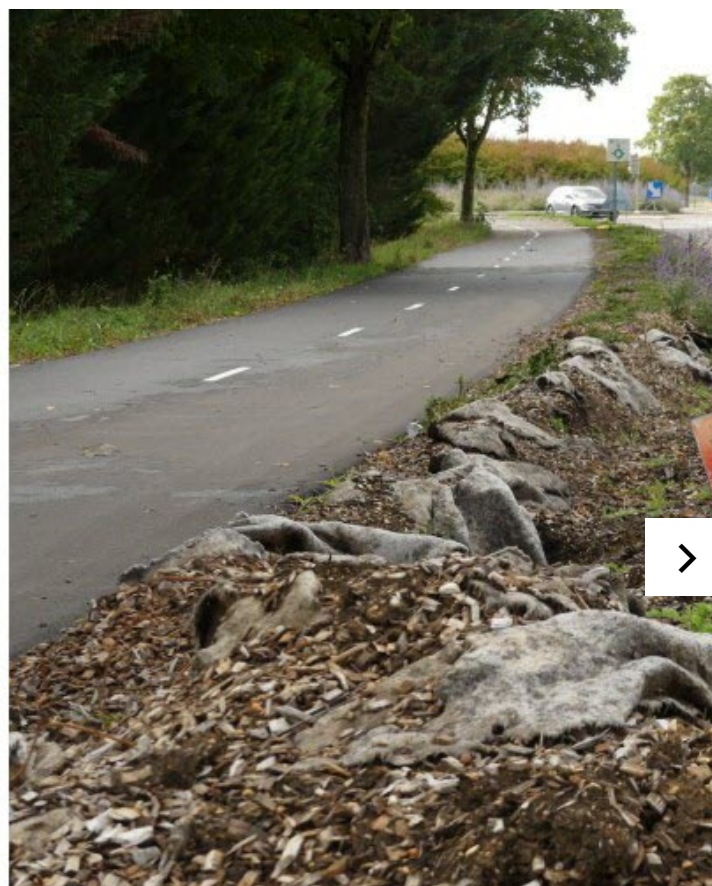


Varois-et-Chaignot

Une piste cyclable de plus à l'horizon 2023

Après la création, en 2021, d'une piste cyclable entre Saint-Apollinaire et Varois-et-Chaignot, le conseil municipal varoischaignotin annonce maintenant la création d'une nouvelle liaison cyclable avec Orgeux, à l'horizon 2023.

Par **Alain VITALLY (CLP)** - 07 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min



01 / 02

Depuis sa mise en service en décembre 2021, près d'un km d'accotements de la piste cyclable, route de Gray à remis en état par le conseil départemental pour un montant d'environ 90 000 €. Photo LBP /A. V.

Lors de la séance du jeudi 23 septembre, [le conseil municipal de Varois-et-Chaignot](#) avait à l'ordre du jour la construction d'une nouvelle liaison

cyclable, les travaux de voirie prévus en 2023 et l'embauche d'une personne dans le cadre d'un contrat d'accompagnement.

Dans le cadre du développement des mobilités douces, une piste cyclable sera créée en 2023 entre les communes d'Orgeux et Varois-et-Chaignot. « Il s'agit de l'aménagement d'une bande roulante, construite de part et d'autre de la départementale D960 », annonce Christine Blanc, adjointe en charge de la mobilité.

Remise en état des accotements route de Gray

Elle poursuit : « À la suite des dégâts constatés sur le séparateur de la nouvelle piste cyclable route de Gray, le département va engager 90 000 € TTC pour la remise en état d'un km d'accotements. La date des travaux n'est pas encore connue ».

Autres dossiers

■ Projets de travaux

Le conseil municipal a entériné la délibération relative à la demande de subventions au conseil départemental qui concerne les prévisions de travaux de voiries en 2023, pour un montant hors taxes de 24 964 €.

« Il s'agit, entre autres, de reprendre les trottoirs et entrées charretières rue du Mancy et rue du 19-Mars, de construire des places de stationnement rue des Rentes et d'aménager la place vers l'impasse du Clair-Séjour, afin de faciliter les manœuvres de retournement des véhicules de collecte des déchets », détaille Jean-Marie Billet, adjoint en charge des travaux qui débiteront après l'attribution des subventions.

■ Création d'un poste

Dans le cadre d'un [contrat unique d'insertion pour l'accès à l'emploi](#), les élus ont approuvé la délibération concernant l'embauche d'Elya Peruccini pour une durée de onze mois à partir du 21 septembre. Elle sera affectée au service enfance jeunesse ainsi qu'à la surveillance des enfants durant la restauration scolaire.